



DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
COMMISSION PERMANENTE RAPPORT N° 28

**CADAM - PARKING SUD - MISE EN PLACE DE PANNEAUX
SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES TYPE OMBRIÈRES - CHOIX DU
TIERS INVESTISSEUR**

Intervention de Jean-Raymond Vinciguerra :

A propos de ce rapport, il n'est pas interdit de rappeler quelques constantes en matière de production d'électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques :

La technologie de la silice sur laquelle est basée ce mode de production n'est pas innocente du tout en matière d'environnement.

L'extraction, la transformation de la matière première, la mise en œuvre des panneaux et enfin leur pseudo recyclage, en fait un stockage pur et simple de déchets ultimes dans la plupart des cas et donc source de pollution.

Si l'on y rajoute l'énergie dépensée à chacun des stades que je viens de citer, le bilan énergétique global tend à être bien moins miraculeux que lorsqu'on se contente d'examiner le seul rendement opérationnel.

Enfin lorsque l'on sait que le rendement est dégressif dans le temps, qu'il est rapidement ramené à la moitié de sa puissance nominale, que cela demande un entretien constant et coûteux, il y a de quoi réfléchir avant de classer ce mode de production dans les renouvelables.

La solution du prestataire délégué qui, la plupart du temps laisse en place des installations obsolètes qu'il faut encore démonter et dont il faut traiter les déchets fait partie des mauvaises solutions d'exploitation.

Enfin une dernière remarque sur le traitement final des installations en fin d'exploitation, la plupart du temps ces installations une fois démontées sont purement et simplement stockés comme déchets ultimes dans des pays peu regardant en matière de précautions relatives aux stockages de déchets, c'est-à-dire dans des pays à faible PIB par habitant, or c'est aussi dans ces pays-là que

le potentiel d'agriculture vivrière est confisqué au profit de la production de denrées pour les pays à fort PIB par habitant, de sorte que nous mangeons des légumes et des fruits qui ont poussé à proximité des décharges de ce genre de produits dangereux issus de notre opulence technologique ; ce qui, finalement, rétablit une sorte de morale dans ce dossier, un retour de bâton assez équitable en quelque sorte.